

Le canal du Loing

Créé en 1719 sous Louis XV, achevé en 1724, à la demande du Duc d'Orléans, le canal du Loing permet de relier Montargis à la Seine, doublant ainsi le Loing réputé dangereux à la navigation. Saisi par les créanciers du Duc d'Orléans à la Révolution, puis géré par la Compagnie des canaux d'Orléans et du Loing en 1829, le canal devient propriété de l'État (1861) qui l'aménage pour adapter les écluses au gabarit Freycinet. Ce gabarit, défini par la loi de programme Freycinet du 5 août 1879, limite les péniches à 38,5 m de long et 5,05 m de large, pour un tirant d'eau de 2,20 m de profondeur. Le chemin de halage, utilisé de nos jours pour randonner, était conçu à l'origine pour le passage des chevaux, des bœufs ou des humains qui tractaient les bateaux depuis la berge.



Canal du Loing - L'écluse n° 9 de Beaumoulin - Photo MB ©



Voir carte IGN n°2418 O et 2418 E

Départ de Corbeval (commune de Bougigny) à l'intersection des rues de la Grangeau Blé et du 19 Mars 1962

GPS : Lat. Long. : 48.20694, 2.6914
UTM : 31U0477072, 5339346

Accès : Corbeval (commune de Bougigny) à 6 km Nord de Souppes-sur-Loing

Informations pratiques : place pour se garer sur la rue de la grange aux blés.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Corbeval / La Madeleine-sur-Loing Chemin des jonquilles



La Madeleine-sur-Loing : Croix hosannière - Photo CCGVL77 ©

Déambuler à travers champs sur le plateau du Gâtinais puis descendre sous les bois, là où se cultivait la vigne, dans la vallée du Loing. Le débit de la rivière est tellement irrégulier, entre marais et bassins, qu'un canal a dû être creusé pour le doubler, à des fins de transport fluvial.



8,8 km



2 h



Jaune



Facile

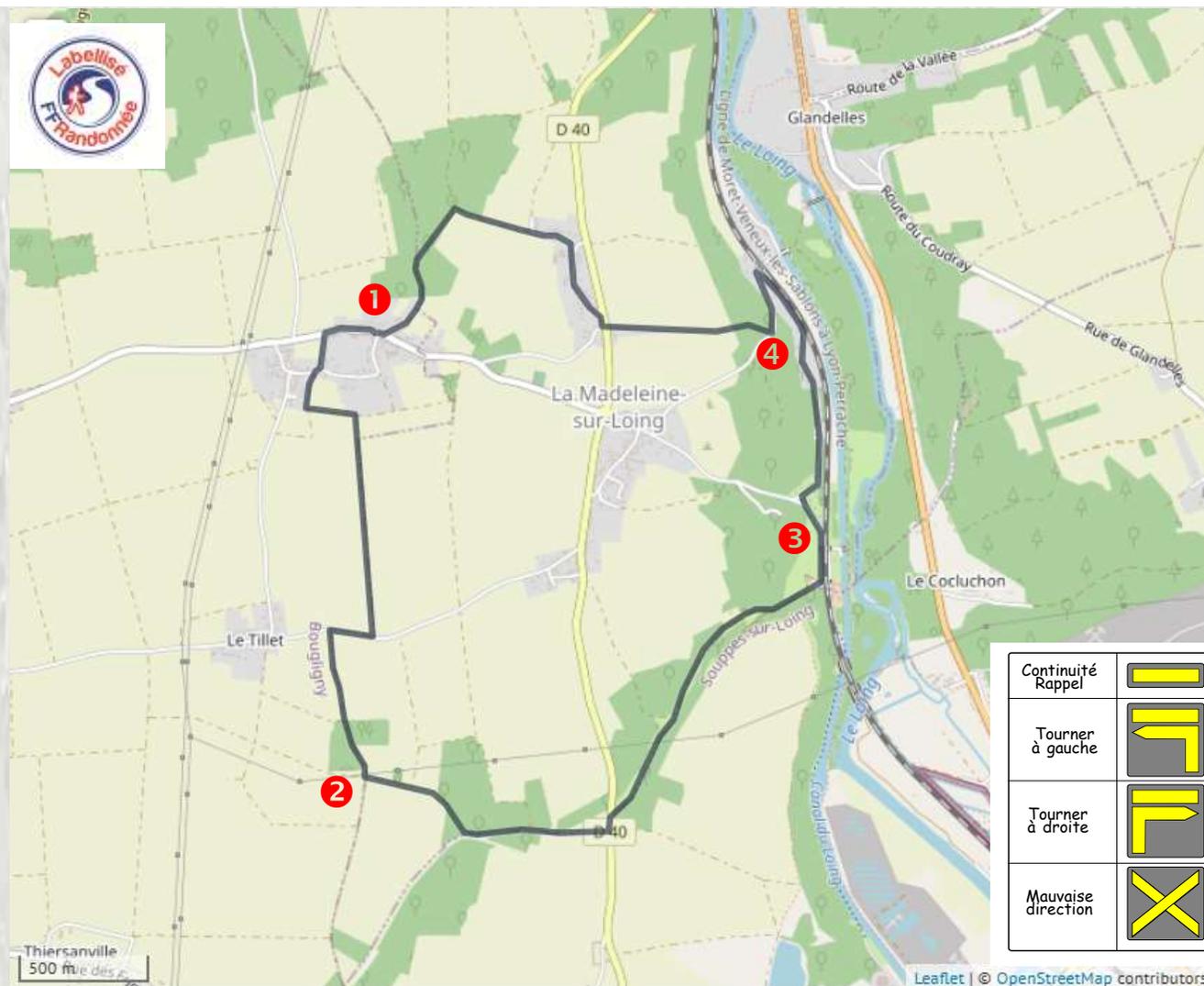
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Juin 2025 -

Circuit des jonquilles



- 1** Emprunter la rue de la Grange au Blé en laissant à droite la rue du Vallot. Après 200m, tourner à gauche rue de l'École, puis à droite puis rue de la Mare. Poursuivre à gauche le chemin entre habitations et champs. S'engager dans le chemin de gauche puis à droite. Arrivée sur la rue des Colombiers, prendre droite puis à gauche jusqu'à la croisée des chemins, à hauteur de la ligne électrique.
- 2** Prendre à gauche puis à droite en lisière, entrer dans le bois. Sortant de celui-ci, suivre l'orée à gauche. Tourner sur la D40 à gauche et prendre le deuxième chemin à droite. Il descend jusqu'à la voie ferrée.
- 3** Emprunter la rue de Beaumoulin puis tourner à droite dans la rue de la Vallée de Nozent. Longer la voie ferrée (polissoirs) jusqu'au Pont de Gandelles. Monter à gauche rue de Gandelles.
- 4** Grimper par le sentier en conservant la même direction. Couper la D40 et emprunter à droite la rue du Gâtinais traversant le hameau de la Groue. Bifurquer à gauche rue du Vallot et continuer tout droit par le chemin vers la lisière du Bois-Saint-Séverin. Virer à gauche puis de nouveau à gauche pour entrer dans Corbeval par la rue du Vallot.



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	



Beaumoulin : écluse et pont – Photo CCGVL77 ©

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".